

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 40 (1943)  
**Heft:** 6

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

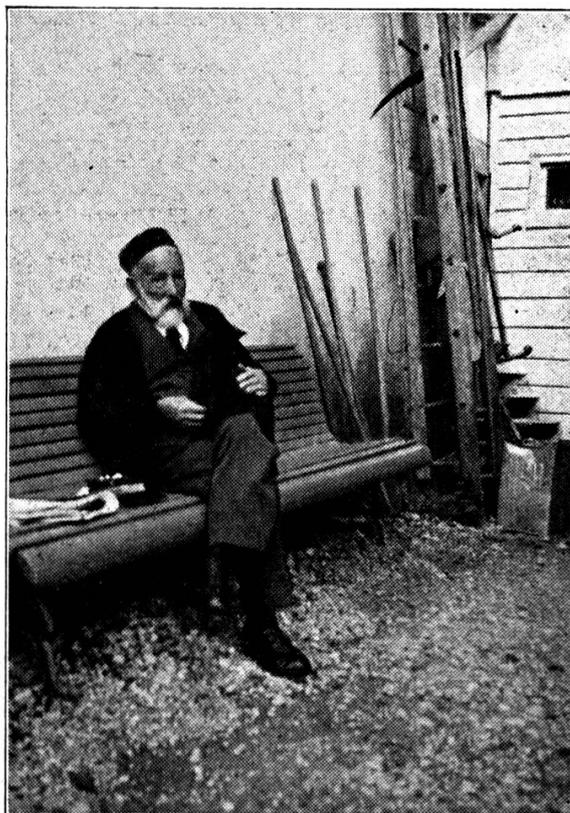
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.08.2025

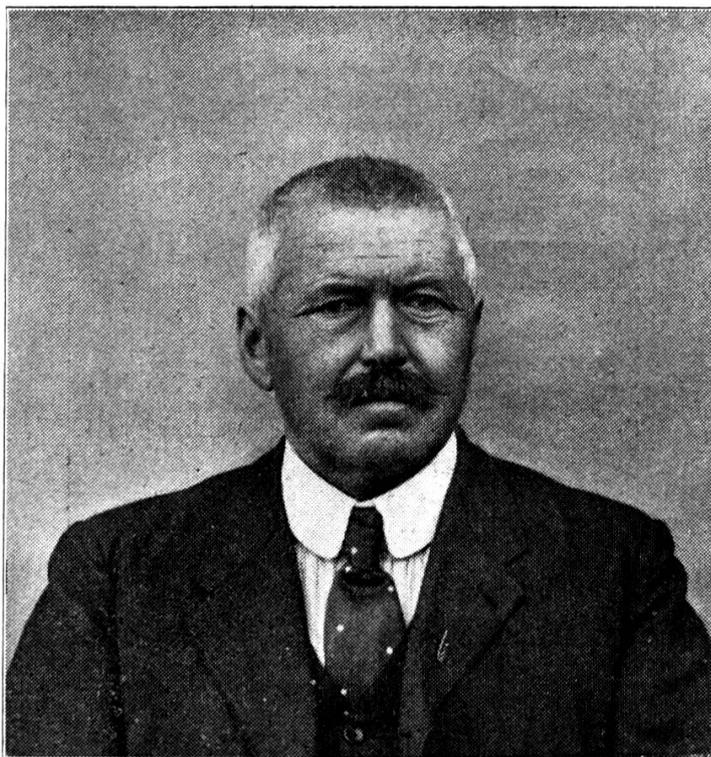
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE****† Emile-Eugène ROSSEL**

C'est encore un vétéran qui s'en va, et un vrai apiculteur. Quand je l'ai revu, quelques jours avant sa mort, ce beau vieillard de 87 ans, que l'inexorable attaque clouait dans son lit, je ne pouvais m'empêcher de chercher dans mon souvenir les traits du jeune homme enthousiaste, et déjà si savant, avec qui j'ai eu l'avantage de faire partie, dès 1890, du premier Comité de l'Erguel-Prévôté. Déjà alors, il avait lu et retenu, nous semblait-il, tout ce qui avait été écrit sur l'apiculture, et savait l'appliquer intelligemment. Dans le cours des visites de ruchers, il était notre maître incontesté, mais ne paraissait pas s'en douter. Lors de ma dernière visite, il a pu me raconter encore, non sans grande difficulté, comment, bien jeune encore, il avait acheté deux ruches, ce qui, dans la superstition populaire, risquait de leur être funeste, car les abeilles devaient être données. En plein pâturage, en les transportant, il leur avait dit : « Je vous ai achetées, mais vous aurez un bon maître. » Elles en eurent un si bon que, 15 ans après au moins, il me disait n'avoir jamais perdu une ruche.

Depuis de longues années, M. Rossel ne prenait, il est vrai, plus une part active à la vie de la société ; mais on le savait là. C'était une lumière, donc une force. Et c'était mieux encore : un homme intègre et droit, ferme dans ses convictions, bienveillant toujours.

Avec des hommes pareils, on ferait un monde acceptable ; pourquoi y en a-t-il tant d'autres ? *E. Farron.*



† **César GAUTIER**

Un de nos membres longtemps fidèles de l'Erguel-Prévôté, M. César Gautier, de Cortébert, un brave dont les ans n'avaient pas altéré la bonne humeur et éteint le jovial sourire, nous a quittés. En l'accompagnant à sa dernière demeure, le 4 mars dernier, nous songions non sans mélancolie aux belles années du début du siècle, à ces joyeuses séances du Comité de notre section, dont l'ami César faisait partie, et qu'il égayait à tout propos de ses amusantes saillies. Un de ses chagrins fut de n'avoir pas été, bien qu'il s'en fallût de très peu, l'un des fondateurs de la section ; il en fut, ce qui vaut encore mieux, un membre modèle.

Apiculteur dans l'âme, inventeur à ses heures, il en a fréquenté assidûment jusqu'au bout les réunions, prenant une part active aux délibérations. Son départ y fait un vrai vide.

Ses dernières années furent bien attristées par le départ de son

épouse, puis, très peu après, de sa fille, et le sien en fut sans doute avancé.

Les rangs des vieux s'éclaircissent. Ceux qui restent commencent à se demander ce qu'ils font encore là. *E. Farron.*

---

## Rapport présidentiel sur 1942

(Suite)

La Société romande d'apiculture peut être fière des progrès qu'elle a réalisés d'une manière constante. Si nous jugeons de la valeur de nos sections d'après leurs effectifs, nous sommes forcés de constater que la Romande ne cesse de progresser puisque son effectif a passé de 3500 membres à 4000 et qu'il atteint aujourd'hui le beau chiffre de 5130 membres. Je tiens à féliciter tous les groupements qui ont travaillé sans relâche à recruter les apiculteurs isolés qui profitaient de notre organisation sans en faire partie et sans participer aux frais que celle-ci s'impose. Il y a encore malheureusement un certain nombre de sections qui n'ont pas su profiter des circonstances actuelles pour augmenter le nombre de leurs membres. Toute l'activité de ces groupements consiste à faire une ou deux assemblées prévues par les statuts ; pas ou presque pas de visites de ruchers, aucun cours pour débutants, aucune propagande au moyen de films, causeries ou concours. On conçoit dès lors le peu d'enthousiasme de la part des « sauvages » à faire partie de ces groupements où ils savent ne rien pouvoir apprendre de neuf. Je sais bien que la mobilisation a gêné bien souvent l'activité des membres de nos comités de sections, mais cette difficulté, d'autres l'ont rencontrée aussi et l'ont surmontée.

Il reste encore un trop grand nombre d'apiculteurs qui restent à l'écart. Ils n'attendent qu'un mot, qu'une démarche de votre part pour s'enrôler dans la Romande ; à l'œuvre donc pour une nouvelle croisade en faveur du recrutement.

L'augmentation des membres de la Romande, du 1er janvier 1942 au 1er janvier 1943, se répartit comme suit d'après les cantons : Vaud, 122 ; Fribourg, 247 ; Jura, 47 ; Neuchâtel, 48 ; Genève, 27 ; Valais, 39 ; soit au total une augmentation de 530 membres.

Vous aurez, tout à l'heure, à procéder à l'admission de cinq nouvelles sections. Elles ont toutes un effectif qui dépasse largement celui exigé par les statuts de la Romande, tel celui de la Broye fribourgeoise qui compte déjà 200 membres. Les trois nouveaux groupements fribourgeois se détachent de la « Fribourgeoise » qui groupait jadis les apiculteurs de tout le canton. Peu à peu, chaque district a tenu à avoir sa section autonome, d'abord la Gruyère, puis la Glâne ; c'est aujourd'hui le tour de la Broye,

la Veveyse et du Lac français de revendiquer leur indépendance. Il convient de féliciter M. Joye, président de la « Fribourgeoise », qui a compris que cette nouvelle organisation des apiculteurs par district ne pouvait que profiter au développement de l'apiculture en général. Déduction faite des 300 apiculteurs de langue allemande qui font partie de la Société alémanique, le canton de Fribourg compte à ce jour un millier de membres affiliés à la Romande et se place donc au second rang, soit après le canton de Vaud avec ses 1784 membres.

Au sujet de la constitution de nouvelles sections, il est fort compréhensible qu'on éprouve un certain regret à voir une partie des membres vous quitter. Mais il faut savoir se résigner comme le font les parents raisonnables qui voient leurs enfants se séparer d'eux pour fonder de nouveaux foyers. Il faut voir l'intérêt général avant l'intérêt particulier. J'ai bien aimé le raisonnement du président de la section d'Avenches à ce sujet. M. Jan-du-Chêne s'exprimait ainsi dans son rapport : « Dans notre assemblée du 15 novembre, les sociétaires fribourgeois nous ont avisé qu'ils nous quittaient pour former une section du district du Lac, à Morat. Quoique nous les comprenions fort bien, nous les regrettons tout de même et resterons de bons amis ; il a été décidé que nous les inviterions toujours à nos réunions. »

*Journée romande*, le 14 septembre, à Lausanne. Nous nous en voudrions de ne pas rendre à la section de Lausanne et surtout à son dévoué président, M. Grandchamp, un témoignage de reconnaissance pour la parfaite organisation de cette manifestation apicole. Cette assemblée, fréquentée par plus de 300 membres, eut un plein succès. M. le conseiller d'Etat Porchet daigna nous honorer de sa présence et nous adresser des paroles bien senties.

(A suivre.)

### Concours d'élevage de reines

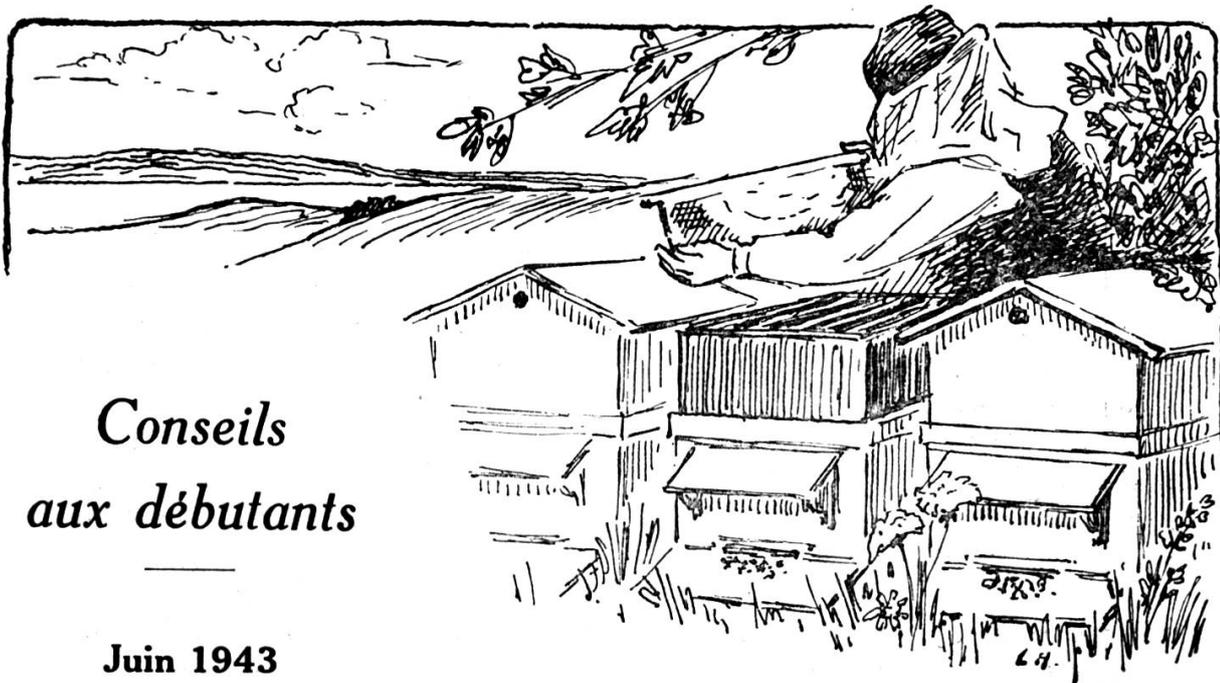
Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 juin à l'adresse soussignée. Pour le détail des concours consultez le *Bulletin* de juin 1941, page 176 et 177.

Charles Thiébaud, Corcelles (Neuchâtel).

### Dons reçus

*Bibliothèque* : De M. Bercher, artiste-peintre, Vevey, l'ouvrage de J. de Géliou, édition de 1795 : « Description des ruches cylindriques de paille. » — Nos plus vifs remerciements. Cet ouvrage n'est pas destiné à la circulation ; il ne sera prêté par la bibliothèque que pour une étude spéciale, scientifique, justifiée et sur préavis du président de section.

Eug. Rithner, Monthey, fr. 15.— ; J. Thurler, Pully, fr. 1.—.  
*Entr'aide* : L. Hæsler, St-Aubin, fr. 5.—.



## Conseils aux débutants

**Juin 1943**

Nous voici au 21 mai... dans un mois les jours « tournent ». Déjà... Mais nous avons eu un printemps digne de la réputation que lui ont faite les jeunes, les moins jeunes et surtout les poètes. Nous avons de nouveau entendu, avec émotion, les enfants chanter en suivant les chemins, les sentiers et les rues. Nous avons eu de nouveau de ces soirées infiniment douces et colorées, des chants d'oiseaux, des harmonies que seul le printemps peut nous offrir. Il faut bien dire que mai avait été précédé d'un avril plus serein encore et qu'il débuta, ce beau mois enchanté, par une bien vilaine série. Et cette série a coïncidé malheureusement avec la meilleure floraison, celle qui aurait rempli les hausses. Il nous revient, en effet, que si avril avait déjà bien garni les magasins à miel, le début de mai s'est chargé de faire disparaître ces apports et que chaque jour de mauvais temps coûtait de 800 gr. à 1 kg. de diminution. Depuis le retour du beau temps, la situation s'est un peu améliorée, mais la récolte en somme demeure moyenne ou au-dessous de la moyenne. Les fenaisons vont commencer et déjà on entend le tic tac des faucheuses... si désagréable à entendre pour l'apiculteur qui voit ainsi disparaître ses espoirs... jusqu'aux prochains.

Dans certaines contrées, il y a eu beaucoup d'essaims, dans d'autres pas du tout. Avez-vous su en profiter, mon cher débutant, si vous en avez eu ? Il y avait de superbes cellules royales, bien dodues, bien nourries et c'eût été vraiment dommage de les laisser détruire, sans en tirer parti. Nous avons profité de quelques ruches qui ont essaimé pour en tirer des nucléi qui vont fort bien, parce qu'il y a encore un peu de récolte. Ce sont de jeunes majestés qui ne demandent qu'à travailler et à donner de très belles colonies d'ici à la fin de la saison, en août ou septembre. Et comme elles

trouvent encore à butiner un peu, ces nouvelles colonies ne nécessitent que très peu de nourriture en sucre... On repense avec tristesse aux années heureuses où cette denrée permettait d'élever sans souci de fortes populations. Il faut s'adapter ici comme en tant d'autres domaines et ne pas se décourager.

Aurez-vous des hausses pleines ou mi-pleines à prélever ? Si oui, utilisez le chasse-abeilles, vous épargnez ainsi la colonie et vous-même. C'est si simple à employer et le rucher n'en est pas bouleversé comme quand on brosse les rayons. C'est bien un des appareils les plus réussis qui aient été présentés depuis 30 ou 40 ans. Mais attendez, avant de prélever des hausses, que le miel soit bien operculé. Vieille recommandation, mais bien négligée encore, car chaque année nous recevons des plaintes sur une cristallisation grossière du miel, sur la fermentation qui s'est produite, etc. Et ce sont là des conséquences d'un prélèvement trop hâtif des rayons. Il n'y a pas lieu de se presser, cette année moins que jamais, car vous ne pourrez pas vendre votre miel plus cher maintenant que plus tard. Ce miel extrait, soignez-le selon toutes les prescriptions traditionnelles : ustensiles d'une rigoureuse propreté, vraiment étanches, laissez-le « mûrir » ou plutôt (car il doit être mûr avant d'être extrait) se clarifier dans un récipient haut plutôt que large. Toutefois, si votre récolte s'est faite sur la dent-dé-lion, ne tardez pas trop à l'extraire, car il se pourrait que vous n'ayez plus que des blocs de miel impossible à faire sortir des alvéoles. Chaque année, nous avons à donner des explications à ce sujet aussi.

Et si vous avez l'occasion de le vendre tout de suite, prenez bien garde de vous conformer aux prescriptions de votre formulaire, de ne pas dépasser le prix autorisé (il n'y a pas encore de prix fixé pour la nouvelle récolte, c'est donc l'ancien prix qui reste en vigueur). Vous devez inscrire soigneusement vos entrées et vos ventes de miel, autrement vous risquez d'être frustré lors de la distribution de sucre pour nourrissage d'automne, si nous en est accordé. (Il s'agit du formulaire H. 9. c. que chaque apiculteur a reçu.)

Si vous avez acquis de nouvelles ruches, avez-vous eu soin de les faire inscrire à l'Office de ravitaillement et chez l'inspecteur des ruchers de votre région ? Formalités indispensables, si vous ne voulez pas avoir des ennuis. Nous nous excusons de rappeler ces choses qui doivent être connues de chacun, mais peut-être seront-elles utiles à tel ou tel qui néglige facilement ces « futilités » qui n'en sont plus.

Avec la cessation de la récolte, prenez garde au pillage non seulement pour le bien-être de vos colonies, mais pour le vôtre et celui de vos voisins. C'est plus facile à éviter qu'à guérir. Donc pas de coulées de sirop, pas de rayons qui traînent, pas de ruches

faibles avec entrée trop grande, pas de visites par temps défavorable et à des heures indues, etc. et bonne et heureuse récolte et paix active dans vos colonies.

St-Sulpice, 21 mai.

*Schumacher.*

### **Du rôle des lisières de forêts**

Sait-on à quel point le vent, soufflant librement au travers d'une forêt, peut nuire à son développement et à sa production ligneuse ? Les progrès de la science nous l'apprennent toujours mieux.

L'arbre, cette merveilleuse fabrique chimique produisant du bois, utilise, comme matière première principale, l'acide carbonique de l'air.

D'où vient cet acide carbonique ? De l'extérieur partiellement, mais surtout du sol forestier, où il est produit en masse par la décomposition des brindilles, des feuilles et des aiguilles sèches, de ce qu'on appelle la couverture morte. Il est donc de première importance pour la forêt que la couverture morte puisse se décomposer normalement et l'acide carbonique atteindre la zone des cimes où s'opère la synthèse du bois.

Qu'advient-il lorsque le vent peut traverser librement le peuplement forestier ? D'abord il emporte avec lui une partie de l'acide carbonique qui se trouve dans l'atmosphère forestière. Puis il refroidit et dessèche le sol, ce qui réduit sa production d'acide carbonique, car les myriades de microorganismes qui travaillent à la décomposition de la couverture morte ont besoin de chaleur et d'humidité pour vivre. Enfin on sait aujourd'hui que l'élagage naturels des fûts, condition à la production de bois de service de premier choix, est le fait de champignons qui, eux aussi, ont besoin pour vivre de chaleur et d'humidité. Or, le vent rafraîchit et dessèche l'air forestier.

Dans l'intérêt de la production ligneuse, il faut donc empêcher le vent de s'engouffrer dans les peuplements. Cette fonction peut être partiellement remplie par le peuplement accessoire et par le sous-bois, lorsqu'ils ne font pas défaut, comme c'est souvent le cas dans nos forêts du Plateau. Mais elle est avant tout dévolue à la lisière, car il faut arrêter le vent à l'entrée de la forêt. Plus une lisière est épaisse et dense, plus ses arbres sont branchus et ses buissons touffus, mieux elle joue son rôle de brise-vent.

Et l'on comprend maintenant pourquoi les forestiers attachent tant d'importance aux lisières de forêts, pourquoi ils s'efforcent de les maintenir denses et continues et pourquoi ils s'opposent à leur destruction même partielle.

*Ojcs.*

### Les fourmis

En feuilletant de vieux journaux apicoles, je trouvai, dans un numéro de *L'Apiculture Française*, ce cas qui m'a paru suffisamment intéressant : « Un essaim, poursuivi par son propriétaire, vint se loger dans un creux de mur d'une propriété voisine. Il était perdu, car inutile de songer à démolir le mur, ce qui n'aurait pas été autorisé. A ce moment vint à passer le curé du village, lui-même apiculteur, appelé à exercer son ministère auprès d'un mourant. Mis au courant de ce qui se passait, il s'adressa aux curieux présents et leur demanda, en attendant son retour, d'aller ramasser une quantité de grosses fourmis, la *rousse des bois* (appelée chez nous *les marchaux*), qui construisent leur fourmilière, parfois énorme, avec des bûchettes qu'elles recueillent aux alentours. Elle est bien connue des amateurs d'oiseaux qui détruisent le nid des fourmis pour en extraire les œufs indispensables à la nourriture des fauvettes et des rossignols, mais dont les morsures sont très douloureuses.

Lorsque le prêtre revint, les grosses fourmis étaient là, dans un sac. Avec une pelle, il les introduisit, par petites poignées, dans le trou où l'essaim était logé. Le résultat ne se fit pas attendre. Devant cette invasion de leur demeure, les abeilles attaquées, affolées, s'élançèrent en foule vers la sortie pour se débarrasser de leurs ennemis inattendus. L'essaim ressortit plus vite même qu'il n'était entré, et après avoir voltigé en tous sens pour secouer les fourmis pendant ce vol, il se reforma à quelques mètres de là et il fut facile de le « reprendre ».

Il ne serait pas étonnant de croire que, ce jour-là, le bon curé ne passa, aux yeux de ses paroissiens, pour un peu sorcier.

Voilà certes des auxiliaires que nous ne connaissons pas, mais que nous pourrions utiliser au besoin. La fumée ne pouvait rien, le tapotement était impossible ; les fourmis ont réussi, peut-être nous seront-elles utiles à nous aussi, un jour ou l'autre, pour capturer un essaim trop mal logé.

N. B. — Cette variété de fourmis, la plus grosse de notre pays, est assez répandue dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. On la trouve un peu partout dans les bois de sapins et les bosquets des collines rocailleuses où la fourmilière atteint parfois des dimensions importantes au-dessus du sol. Je m'en suis servi différentes fois pour obtenir des squelettes parfaitement nettoyés de petits animaux : souris, oiseaux, vipères, couleuvres que j'abandonnais, dans leur monticule, à la voracité de l'innombrable population pendant quelques jours.

(Tiré de *La Belgique apicole.*)

*L. Pirson.*

## Elevage

par Th. Pahud. — Conférence faite en Valais en 1930.

(Suite du N° de décembre 1941, p. 380)

*La première visite du printemps* doit être faite avec précaution. Il ne faudra jamais visiter une colonie avant de l'avoir stimulée auparavant. Si ces dispositions ne sont pas prises, le visiteur aura un peu plus tard des déceptions. Des colonies seront devenues orphelines par la faute de l'apiculteur, car les abeilles n'ayant pas d'apport sont irascibles et par vengeance de cette surprise lors de la première visite, massacreront leur mère.

*Le stimulant* à provoquer le développement de la colonie demande une attention toute spéciale, pas trop tôt et ni trop tard. Il faut que l'apiculteur arrive à diriger le maximum de la ponte quarante jours avant la grande miellée. Les œufs éclos plus tard ne donneront plus que des abeilles d'appui pour la colonie.

Le développement de la colonie doit être observé attentivement. Les rayons seront ajoutés au fur et à mesure, que les abeilles peuvent les couvrir. Cinq à six jours avant la grande miellée, la colonie sera resserrée sur 9 à 10 rayons et la hausse mise en place. Le nombre au-dessus de 10 pendant la miellée sera superflu et surtout néfaste. Les abeilles naissantes de ces derniers arriveront trop tard pour la récolte et diminueront la récolte.

*Pour un bon rendement d'un rucher*, l'emplacement de celui-ci demande beaucoup d'attention. Pour avoir des colonies prospères, il faut exposer les ruches au soleil. Afin d'éviter un fort échauffement dans la ruche, celle-ci sera peinte en blanc qui reflétera les rayons solaires.

D'après nos observations, ce sont les ruches placées comme indiqué ci-dessus qui ont le plus d'activité.

Les ruches peintes d'une couleur foncée ne pourront être placées qu'à l'ombre, afin d'éviter le soleil de faire effondrer les rayons et de mettre le malaise chez les abeilles.

*Sélection pour l'élevage des reines*. Une race d'abeilles ayant un sang pur aura un plus grand rapport que des races abâtardies. Elles n'apporteront pas le miel par brantées, mais auront les qualités suivantes : Par leur endurance, dans l'espace de cinq ans, tout en ayant rapporté une certaine quantité de miel, elles pourront doubler leurs effectifs.

*Une race abâtardie* nous donnera bien des déceptions par suite d'orphelinage inattendu pendant l'espace de cinq ans. Tout en obtenant une certaine quantité de miel, l'apiculteur arrivera tout juste à maintenir l'effectif de son rucher.

Ce contrôle a déjà été effectué il y a bien des années par les

Américains. Ce pays, il n'y a pas encore bien longtemps, était un acheteur de miel en Europe, et c'est aujourd'hui notre plus grand concurrent.

*Pourquoi l'Européen a-t-il été devancé ?* C'est la sélection que nos amis apiculteurs d'outre-mer ont su mener à point. Cette élimination des moins-values a permis à ces derniers d'augmenter leur rendement et de vendre meilleur marché leur produit.

Il nous faut chercher à rattraper ces grands sélectionneurs, afin de pouvoir les concurrencer un jour. Avoir pour but des abeilles ayant un grand rendement, pouvoir vendre nos miels à des prix plus bas.

Pour obtenir ce but, il faut élever des reines de choix. L'élevage des reines devra être dirigé par l'apiculteur et non selon le bon vouloir des abeilles.

L'influence du milieu jouant un rôle important lors de l'élaboration des cellules royales, l'apiculteur surveillera, afin de ne laisser naître que des bonnes reines et non des ouvrières transformées en majestés.

(*A suivre.*)

### **Types de miels suisses**

#### *Miel de châtaignier.*

Sous ce titre, Mlle Dr Anna Maurizio, du Liebfeld, continue ses travaux sur la classification des miels au moyen de l'analyse microscopique des grains de pollen qu'ils contiennent. Sa dernière étude se rapporte au miel de châtaignier qui se récolte dans quelques régions de Suisse et à l'étranger. Nous ne pouvons entrer dans le détail de ce travail que la *Blaue* a publié « in extenso », mais un bref compte rendu sera de nature à intéresser les apiculteurs suisses. Le travail débute poétiquement par la description du châtaignier qui, par son port majestueux, est un ornement de nos forêts, puis il analyse la biologie de sa floraison et en décrit le pollen caractéristique. La répartition des châtaigniers en Suisse, le miel de châtaignier en provenance de l'étranger constituent un second chapitre de ce travail qui se termine par l'étude du pollen et des diverses sortes de miel de châtaignier.

Le châtaignier est déjà un arbre du Midi et ne se rencontre vraiment en groupes que dans les régions ensoleillées. De tous nos arbres, il présente un des plus beaux feuillages et quoique parfois on lui ait dénié sa valeur mellifère, il représente cependant une riche source de nectar et de pollen aux abeilles. Le miel qui en provient est un peu foncé et a un goût fort, mais il égale en qualité bien d'autres miels suisses. D'ailleurs, on est bien revenu de l'ancienne prévention et plus d'un apiculteur a planté des châtaigniers à titre d'arbre mellifère.

Ces dernières années, le Liebefeld a eu à analyser bien des échantillons de miel de châtaignier et des renseignements précieux sur sa répartition en Suisse ont été fournis par MM. le Dr Hess, inspecteur forestier fédéral, à Berne, Winkler, à Ragaz, Dr Leuzinger et Dr Clausen, à Châteauneuf (Valais), R. Guigoz, à Saxon, vom Sattel, à Viège et Rossetti, à Bellinzone.

### 1. *Biologie de la fleur et du pollen de châtaignier.*

Pendant longtemps, on croyait que le vent était l'agent de fécondation de la fleur, mais en 1893 Kirchner, se basant sur le pollen gluant et sur les nombreux insectes qui visitent activement les fleurs, le classa parmi les fleurs dont la fécondation est œuvre des insectes. Schröter le premier, en 1895, constata la sécrétion de nectar et Bettelini, en 1904, confirma son observation, si bien que la fleur de châtaignier doit être considérée comme mellifère et fécondée par les insectes.

Les fleurs du châtaignier sont monosexuées ; les fleurs mâles forment de grands chatons jaunâtres de 10 à 20 cm. de long et à la base de ces chatons se trouvent les fleurs femelles peu visibles et beaucoup plus petites (fig. 1). Elles contiennent de 8 à 12 étamines et répandent une odeur caractéristique qui se retrouve dans le pollen et le nectar récoltés.

Ce ne sont pas seulement les abeilles qui visitent ces fleurs, mais aussi les mouches, les guêpes, les fourmis, les papillons et divers coléoptères ; on y voit même des pucerons dont la sécrétion attire les fourmis.

Quant aux nectaires, encore peu étudiés, Schröter se contente de dire qu'il a trouvé des gouttes de nectar sur les fleurs mâles. Les grains de pollen sont petits, ovales, lisses, d'un jaune tendre et possèdent de deux à trois endroits germinatifs ; les grains ronds avec trois centres germinatifs sont plutôt rares dans les préparations. Leur grandeur est en moyenne de 14,4 à 11,5 millièmes de millimètres (moyenne de 5000 examens). A part les formes rondes-ovales (fig. 2a), Mlle Maurizio a trouvé, mais plus rarement, des grains semblant plus longs et plus pointus, surtout dans le miel provenant du Tessin (fig. 2b). Les deux formes sont souvent mélangées (fig. 3) et comme il n'y a en Europe qu'une seule espèce de châtaignier « *Castanea Sativa* », on pouvait admettre qu'il y a deux sortes de grains de pollen, fait qui a été confirmé par les examens de Mlle Maurizio. Les deux types sont-ils constants et caractéristiques pour certaines espèces de châtaignier cultivées ? La question ne peut être résolue que par de plus nombreuses recherches et en étudiant le pollen de certaines variétés bien établies de châtaignier.

(*A suivre.*)

### Parlons prix

Ce printemps, le prix d'une bonne ruche normale est d'environ deux cents francs. Partant de ce prix, que valent un nucleus, une reine, un essaim, un kg. d'abeilles ?

Une ruche neuve, achetée au hasard chez un marchand, vaut... prenons un catalogue : complète D. B. fr. 55.—; majoration 15 %, fr. 8.25 ; impôt 4 %, fr. 2.55 ; Total fr. 65.80.

Mais la ruche que vous achetez 200 francs est usagée ; elle ne vaut plus que la moitié de sa valeur neuve, soit fr. 32.90, ou plus ou moins selon son état.

Du prix d'achat il faut déduire fr. 32.90 pour avoir le prix du contenu, soit de la reine, des abeilles, du couvain, de la cire et de la nourriture. Estimons la cire à fr. 1.20, le cadre de base et celui de la hausse à la moitié. Nous arrivons donc pour la cire à 21 fr. 60, la nourriture, à 5 kg., fr. 5.— le kg., fr. 25.—, la reine à fr. 1.15, fr. 15.—. Total du contenu de la ruche sans les abeilles fr. 61.60, plus fr. 32.90 = fr. 94.50.

Les abeilles et le couvain valent donc fr. 105.50 et fr. 94.50 = 200 francs. Une bonne ruche, au printemps, compte environ 5 kg. d'abeilles et 5 kg. de couvain, qui valent donc fr. 105.50, soit, si nous estimons abeilles et couvain au même prix, le kg. fr. 10.55.

#### *Prix d'un essaim*

Ceci nous permet d'évaluer le prix d'un essaim, 1 kg. par exemple, fr. 10.55, plus la reine fr. 15.— = fr. 25.55. Chaque 100 grammes en plus devrait coûter fr. 1.05, mais nous savons que plus un essaim est gros, plus il est profitable ; c'est la cause pour laquelle nous estimons entre fr. 2.— et fr. 2.50 les 100 grammes en plus, suivant la date de livraison.

#### *Prix d'un nucleus*

Pour le prix d'un nucleus, le problème se pose comme suit : Reine fr. 15.—, 1 kg. d'abeilles fr. 10.55, 4 demi-cadres fr. 1.60, cire fr. 2.40, couvain 1 kg. fr. 10.55, nourriture 1 kg. fr. 5.—. Total fr. 45.10.

Mais un nucleus est une colonie organisée ; il a fallu, pour l'hiverner, environ 7 kg. de nourriture. Il y a eu les risques de l'hivernage ; sur le nombre, quelques-uns ne se réveillent pas au printemps ; chaque apiculteur éleveur connaît cela. Si ces nuclei sont formés au printemps par des cadres de couvain pris aux colonies, vous retardez le développement des dites colonies et supprimez souvent la récolte de miel. Nous estimons donc les prix des nuclei, quatre cadres de couvain bien couverts et une jeune reine, ce qui n'est pas assuré avec un essaim du prix de fr. 50.—, plus avantageux qu'un essaim qui coûtera moins cher.

Nous serions heureux si nos appréciations pouvaient ouvrir une discussion dans notre bulletin. Nous entendons souvent des critiques sur le prix des abeilles et des ruches. De plusieurs côtés, des apiculteurs nous demandent des appréciations. Les acheteurs trouvent le prix des essaims trop cher, d'autres les estiment insuffisants. Il est un fait, c'est que nous devons tenir compte de l'offre et de la demande. Or, notre centrale d'essaims a actuellement plus de 120 demandes, et nous n'avons reçu que 4 offres. Quelques apiculteurs manquent de l'emballage nécessaire et nous demandent de pouvoir liquider leurs essaims dans la localité. Peut-être y aurait-il aussi quelque chose à étudier pour nos constructeurs. Une caissette légère, simple, bon marché, facilement transportable et expédiable par la poste, dans laquelle les abeilles auraient de l'air en suffisance et dont les trous d'aération ne pourraient pas être obstrués lors du transport. Cette caissette devrait naturellement être suffisamment solide pour résister aux secousses et chocs qui peuvent se produire dans les manipulations.

Corcelles (Ntel), le 21 mai 1943.

*Charles Thiébaud.*



### *Ici et ailleurs*

Une décision du Conseil d'Etat vaudois permet aux communes de refuser l'autorisation d'installer des ruches en grand nombre dans les agglomérations d'immeubles. Or le journal *Neues Wiener Tagblatt* du 15 avril 1943 rapporte que les 1700 apiculteurs de l'ancienne capitale de l'Autriche ne possèdent pas moins de 18,000 colonies d'abeilles. On peut considérer 18,000 comme un grand nombre et Vienne, qui comptait avant la guerre actuelle un million d'habitants, est une agglomération d'une certaine importance.

### *Quelques chiffres*

D'après le préposé à l'apiculture de Constance, une forte colonie possède, au moment de la floraison des arbres fruitiers, environ 20,000 butineuses. Chaque abeille ferait 60 sorties par jour et

visiterait 60 fleurs à chaque sortie. Les butineuses d'une seule colonie effectueraient ainsi la fécondation croisée de 2,4 milliards de fleurs en une seule journée. La valeur de l'intervention des abeilles pour la pollinisation peut être évaluée à dix fois celle des produits directs de la ruche, miel et cire.

L'auteur adresse un pressant appel aux agriculteurs pour les engager à s'abstenir de tout ce qui peut nuire à l'apiculture ; il les prie de ne pas traiter leurs arbres au moment de la floraison au moyen de produits nocifs. Il dit que de graves dommages ont été causés en divers endroits, notamment dans la région de Heidelberg, par des traitements intempestifs.

#### *Abeilles et tremblement de terre*

Un fait curieux a été observé à Landsberg, en Bavière. Toutes les abeilles d'une colonie abandonnèrent soudain leur habitation et se répandirent en tourbillonnant dans les airs. Au bout de dix minutes environ, elles regagnèrent leur ruche comme si rien ne s'était passé et restèrent parfaitement tranquilles. Ce fait paraissait inexplicable lorsqu'on apprit par hasard qu'il s'était produit à l'heure précise un léger tremblement de terre ; si léger qu'il eût passé inaperçu s'il n'eût été enregistré par le sismographe.

#### *En Bulgarie*

Ce pays a édicté une loi rendant obligatoire une assurance des abeilles contre les épizooties. Cette loi entre en vigueur cette année déjà. Il nous est agréable de rappeler que la Suisse fut le premier pays à légiférer sur les maladies des abeilles.

#### *Les Français continuent de se plaindre*

Malgré les explications plausibles des apiculteurs, le public français continue de se plaindre des apiculteurs et du miel à 400 francs le kilo. Les journaux demandent une réglementation qui oblige les possesseurs d'abeilles à produire du miel à bon marché. Ils trouvent des arguments pour justifier ces prétentions. De leur côté, les apiculteurs se plaignent de ce que, le sucre leur ayant été attribué beaucoup trop tard ou en quantité insuffisante, beaucoup de ruches bourdonnantes l'année dernière sont silencieuses en 1943.

#### *Suc de betteraves pour le nourrissement d'hiver*

Le *Landsfreund* rapporte que les essais tentés pour nourrir les abeilles avec du suc concentré de betteraves ont donné des résultats divers. Il ajoute que nombre de colonies sont mortes au cours de l'hiver sur des rayons abondamment pourvus de ce concentré.

*J. Magnenat.*

### Collecte pour les soldats tuberculeux

La collecte pour les soldats tuberculeux, organisée par la Société Romande d'Apiculture, a donné les résultats suivants :

<i>Sections</i>	<i>Miel kg.</i>	<i>Coupons kg.</i>	<i>Sommes</i>
Grandson, Pied du Jura	6	26	15.—
Jorat	2	—	—
Lausanne	30	4,750 sucre 4,625 miel	5.—
Nyon	25,900	—	—
Orbe	5	—	5.—
Béroche	35	8,5	—
Côte Neuchâteloise	—	2 coupons	50.—
Montagnes Neuchâteloises	25,500	—	240.—
Val-de-Ruz	12	—	20.—
Val-de-Travers	1	4	10.—
Genève	—	—	60.—
Ajoie, Clos du Doubs	40,525	11	12.—
Jura Nord	50	10	100.—
Pied du Chasseral	12,400	28,900	113.60
Monthey	4	—	—
Entremont	—	10	64.—
Broyarde	5	—	—
	254,325	109,775	694.60

La Haute-Broye, Lucens, Payerne, Evolène, Sierre se sont donné la peine de nous dire que malheureusement ils ne pouvaient répondre à notre appel. Les autres sections ne se sont pas donné cette peine.

Nous attendons les bons de transport utiles et l'adresse où nous devons envoyer les bons de rationnement et l'argent récolté.

*Charles Thiébaud.*

### Récolte d'antan et sélection

En ne considérant que le côté strictement apicole, l'année 1940 fait, en règle générale parmi le pays, un peu plus d'opulence, surtout quand on l'encadre des dix années de misère qui l'ont précédée.

C'est une fleur égayant un paysage de pauvreté. Cette situation spéciale, elle la doit non pas à un redressement particulier des facteurs apicoles favorables, mais bien plutôt aux faits de guerre. Le miel s'est fait cher et s'est enlevé rapidement pour des raisons que chacun discerne. Quant à la récolte plus abondante, nous en sommes pour une grande partie redevables également à

la guerre. Dans leur fuite pour une sécurité factice, les fermiers ont abandonné leurs cultures. Le trèfle incarnat et les autres plantes fourragères ont eu le temps de fleurir, même de mûrir et les abeilles ont eu largement le loisir d'en profiter.

Il n'en aurait pas été ainsi sans l'exode de la majorité des cultivateurs. Ceux-ci, mieux instruits qu'autrefois, coupent leurs foins dès qu'apparaissent les premières fleurs, car cette pratique donne un aliment plus riche en albumine et aussi plus succulent. Il faut être apiculteur dans le voisinage d'un champ de trèfle incarnat pour sentir douloureusement tout ce qu'il y a de sinistre dans le dé clic d'une faucheuse mécanique qui couche en quelques heures tout un champ mellifère, laissant les butineuses désespérées devant un festin si subitement évanoui !

Contre cette pratique qui nous dérobe nos meilleurs apports, il n'y a rien à faire ! Tout au plus pourrait-on, pour combler cette lacune en pâturages mellifères, s'adresser d'une manière plus présente auprès des pouvoirs compétents pour garnir d'essences mellifères nos routes, nos promenades publiques, nos talus de chemin de fer, etc.

En nous référant aux renseignements donnés par des apiculteurs sérieux qui n'hésitent pas à étaler les chiffres exacts de leur récolte, la moyenne de 1940 irait, selon les régions et les circonstances spéciales, de 5 à 25 kilos. Ces moyennes ont été quelque peu majorées en ce sens que, contrairement à leur sage habitude, bien des apiculteurs ont récolté une partie du dessous, vu le prix élevé du miel.

La méditation de ces considérations nous a incité à revoir nos moyennes de récolte de 1910 à 1920. C'est un geste non dépourvu de charmes que de se retourner sur ses débuts quand on est sûr de retremper, même fictivement, ses lèvres dans des moissons parfois si copieuses qu'elles étonnent, fécondent les espérances et suralimentent la persévérance.

Ces apports d'antan ne doivent pas être considérés comme des succès strictement personnels. Ils font partie de l'héritage de tous ceux qui avaient le privilège de faire de l'apiculture en ces années heureuses.

Qui n'a pas connu 1911, l'année d'or qui brillera toujours d'un éclat incomparable et jusqu'ici insurpassé dans les fastes de notre apiculture nationale, ne peut se faire une idée de la puissance de générosité de notre ciel quand il se met en frais de gentillesse ! Cette année 1911 fut extraordinairement sèche et chaude. Du 3 juillet au 20 septembre, il ne plut que trois fois et pas assez pour mouiller le dessus des poussières et un soleil vraiment tropical brillait du matin au soir dans un ciel toujours pur.

Les extractions qui se déroulèrent de la première décade de juin jusqu'à fin septembre, nous donnèrent une moyenne de

66 kg. 33 ! Une ruche isolée de notre rucher principal et récoltée séparément, nous fournit 100 kilos de miel avec dessous trop copieusement garni pour l'hivernage. Est-il besoin de signaler que c'est le plus beau fleuron de nos armes ?

1917 fut presque l'alter ego de 1911, avec 50 kilos de moyenne. Par ordre d'importance, nous relevons 1918 avec 40 kilos, 1915 avec 34 kg. 5 et 1919 avec 31 kilos. La palme de la pauvreté revint à 1913, avec 14 kilos. Il reste entendu que, dans ces moyennes, il n'entre que du miel de hausse, car nous avons toujours considéré l'importance vitale de laisser aux abeilles *au moins* tout le miel du dessous. Les êtres mal nourris dans leur période de croissance ne sont en général que de pauvres producteurs. Si vous voulez des butineuses robustes et avec de l'allant dans la période des grands travaux, élevez-les sur du miel et jamais sur du sucre.

Mais, allez-vous nous demander, quelle était donc cette race d'abeilles qui vous donnait des résultats si merveilleux ? C'était l'italienne ! Celle-ci a été exaltée par les uns et critiquée par les autres. Ce qui est avantageux dans une situation donnée peut être inadéquat dans une autre. Ce que l'on ne peut pas nier, c'est que l'abeille italienne est douce, prolifique, peu essaimeuse, butineuse infatigable et, de plus, un régal de beauté pour les yeux. Quand elle est bien manipulée, on peut se demander pendant toute une saison si cette fleur d'or a une épine. Sa langue longue la désigne tout spécialement pour le butinage sur le trèfle violet, ultime espoir de récolte dans nos régions.

En 1906, un conférencier apicole distingué nous affirmait se souvenir d'une année où, au 15 août, dessous et greniers étaient totalement vides. Subitement, le temps se remet au beau pendant trois semaines et les italiennes amassèrent leurs provisions tout en remplissant leurs greniers, alors que les noires purent à peine cacher déceimment leur misère. D'ailleurs, l'italienne se montrait autrefois si supérieure à la noire que Gillet-Croix, une des gloires apicoles de l'Ardenne, avait installé, dans un bois de sapin, un rucher spécial pour s'assurer des fécondations pures.

Quant aux reines plantureuses de cette race, elles se promènent sur le cadre examiné avec un air de grandeur et de dignité vraiment royal. C'est tout le contraire des reines noires toujours disposées à se dérober, à désertir même leurs ruches, tous gestes peu princiers et qui n'ont jamais provoqué la moindre considération. Toutefois, notre impartialité nous oblige à reconnaître à l'italienne certains défauts : elle est pillarde quand la miellée ne donne pas et, croisée avec le bourdon noir, elle donne assez souvent naissance à des métis intraitables.

Mais, est-ce encore donner un conseil judicieux que de recommander l'italienne ? Nous n'oserions l'affirmer ! L'établissement qui nous fournissait autrefois des reines de toute première qua-

lité, ne nous a plus adressé, pendant ces quelques dix dernières années, que des pondueuses médiocres.

On assure que les produits sélectionnés vont en Amérique. Les Américains, toujours pratiques, apprécient comme il convient les précieuses qualités de l'italienne et en importent des lots fabuleux de mères. D'autre part, la demande étant très forte, les ruches d'élevage sont surmenées par le grand nombre de cupules artificielles qu'on leur impose à de très courts intervalles et les larves étant insuffisamment gavées, la qualité des reines s'en ressent. *Somme toute, les grosses firmes n'élèvent plus de reines : elles en fabriquent.* Toutefois, si on pouvait rencontrer encore une maison qui fournirait des produits de choix, nous n'hésiterions pas à dire à nos producteurs de miel : « Achetez vos reines mais ne les élevez pas : elles vous coûteront moins cher ! »

Si nous parvenions à remplacer les races étrangères par une race indigène sélectionnée, ce serait tout profit. Mais cette merveille indigène est encore à produire et elle devra, en tous cas, réunir les précieuses qualités de l'italienne et tout spécialement la longueur de la langue.

C'est une tâche de longue haleine à laquelle se doit l'élite apicole de notre pays et si elle réussit dans sa tâche si noble et si captivante, elle aura incontestablement droit à la reconnaissance éternelle du monde apicole belge.

En terminant, manifestons nos espoirs qu'en 1941 notre climat de carnaval daignera se présenter décemment durant toute la bonne saison, mais que, s'il lui faut un travesti, nous lui accorderons volontiers celui en manches de chemise !...

*L. Guilmot, à Braine-le-Comte.*

*Nota.* — N'en déplaise à notre cher collaborateur, nous pensons que l'introduction de sang italien chez notre abeille noire a amélioré celle-ci notamment au point de vue de l'essaimage. Nous avons vu aussi, avec regret, nos cultivateurs abandonner la culture du sainfoin dans les régions calcaires de l'Entre-Sambre-et-Meuse parce que cette plante disparaissait au bout de peu d'années.

*S. T.*

(Tiré de *La Belgique apicole.*)

### **Piqûres et vinaigre**

Parmi mes nombreux souvenirs de mon temps d'inspection des ruchers, l'un d'eux me revient souvent à la mémoire. C'était au milieu du village de Bière. Une bonne femme au chevet d'un enfant anormal étendu dans un lit est invitée à m'accompagner au jardin où étaient trois ruches en paille « abêtées » sur un échafaudage. Elle me laisse. Je saisis la première benne. Crac, tout dégringole ! Quelle mélasse. Mal protégé, je file à mon tour et rejoint la pro-

priétaire à la cuisine. On entend les imprécations des passants attaqués par ces bêtes furieuses. « Ça ne peut pas rester comme ça, me dit la brave vieille, tenez la bouteille de vinaigre, embrouillez-vous mains et visage et ça ira. » Cela alla, en effet. Plus de piqûres. Cinq minutes après, tout était remis en ordre. Depuis ce jour, chaque fois que j'ai de manipulations dangereuses à faire, le vinaigre entre en danse. Au moment du prélèvement des rayons de hausse, la bouteille me suit d'une ruche à l'autre. Que de fois, au risque de passer pour « piqué », ai-je lâché cette exclamation tout seul devant la lignée de maisonnettes : « Vive la bonne femme de Bière ! » Hélas, elle est quand même morte. *H. Berger.*

**Pesées des ruches  
pour les mois de février, mars et avril 1943**

STATIONS	Alt. m.	Février		Mars		Avril	
		Dim. gr.	Dim. gr.	Dim. gr.	Augm. gr.	Dim. gr.	Augm. gr.
Boncourt	373	1 600	2 750	3 400	—	—	—
Chambésy	389	—	—	—	—	—	—
Pinchat (Genève)	389	—	—	—	—	—	—
Genève-Ville	391	1 500	1 700	—	1 700	—	—
Délémont	415	1 800	2 300	3 200	3 000	—	—
Fiez (Vaud)	520	600	1 000	—	2 000	—	—
Bex 1	430	1 250	2 000	2 150	—	—	—
Bex 2	430	1 650	4 150	—	300	—	—
Neuchâtel	438	—	—	—	—	—	—
Vendlincourt	450	1 600	2 600	—	—	—	—
Chili-Monthey	450	—	—	3 050	800	—	—
Eaugy/Clarens	450	—	3 100	2 950	1 900	—	—
Vuarrenge	453	1 850	1 400	2 450	6 250	—	—
Marnand	481	2 300	2 700	1 500	—	—	—
Autavaux	483	1 750	3 550	—	—	—	—
Villarepos	496	1 650	2 750	—	3 700	—	—
Berlincourt	505	2 300	3 000	2 300	2 200	—	—
Corcelles (Ntel)	530	—	—	—	—	—	—
Chœx (Valais)	620	—	—	1 900	800	—	—
Matran	643	1 800	1 200	1 600	—	—	—
Rue (Fbg)	650	2 250	2 500	4 400	13 000	—	—
Valangin	653	1 050	1 450	—	—	—	—
Corcelles (J. B.)	656	—	—	—	600	—	—
Carrouge (Vaud)	728	1 850	3 150	—	—	—	—
Dombresson	743	—	—	—	—	—	—
Tavannes	760	1 100	1 875	—	—	—	—
Chézard	768	1 000	2 000	2 600	1 450	—	—
Coffrane	805	1 300	1 500	2 050	—	—	—
Le Locle	925	1 600	1 900	500	—	—	—
Château-d'Oex	968	—	—	—	—	—	—
Le Sépey	978	1 400	3 300	2 200	—	—	—
La Valsainte (Fbg)	1017	1 900	2 250	—	1 600	—	—
Crêt-du-Locele	1030	2 350	3 950	350	—	—	—
Chaumont	1090	2 860	2 900	2 860	—	—	—
L'Etivaz	1144	—	—	2 050	—	—	—
Ste-Croix	1089	1 200	1 600	2 200	—	—	—
St-Luc (Valais)	1643	—	—	3 100	—	—	—

### Réponse à M. Townley... et aux autres...

Je suis âgé de 52 ans ; comme nous avons toujours eu dans ma famille des abeilles depuis des générations, ainsi je peux bien dire que je fais de l'apiculture depuis ma naissance... même avant...

Depuis 1912, nous avons fondé notre grand rucher de Mendrisio et depuis lors notre augmentation régulière a été comme la goutte d'eau dans un bassin : nous avons à présent 5 ruchers de 30 colonies chacun, avec un total de ruche de rapport de 150 familles, sans compter le reste en nucléi, petites colonies de réserve, etc., car nous avons essayé plusieurs fois la méchanceté des hommes.

Je suis abonné à votre charmant *Bulletin* depuis 1912 et j'ai toujours suivi, très intéressé, les polémiques apicoles de notre patrie...

Je resterai donc dans le vrai et dans le loyal en vous disant franchement que depuis 1910-12, lorsqu'il y a eu le grand démêlé pour le système claustral qui culmina dans la « ruche à sous-sol claustrant » de l'ingénieur Bosset, à présent presque oubliée et à grand tort selon nous, le progrès apicole, au point de vue amélioration de ruche, pour la Suisse, n'a pas trop avancé : loin de là ! Depuis cinquante ans presque que nos grands maîtres ont adopté la ruche D.-B. ou la Bürki-Jecker (je ne parle que de ruches classiques), bien peu a été fait. Seul l'ingénieur Bosset, avec son adaptation au sous-sol claustrant, a vraiment réalisé quelque chose de bon et même de mieux. Laissant à part les théories de M. l'abbé Goutefanges, qui sont à présent périmées, car la claustration n'a pas révélé de progrès, ne s'adaptant ni à nos climats, ni peut-être à la nature de l'abeille, la ruche Bosset, telle qu'elle a été conçue, est véritablement idéale : elle rend l'essaimage impossible, elle tient la famille chaude avec ses parois doubles à air isolant, elle est doublement bonne car elle permet toutes opérations modernes comme dit M. Townley, elle tient la colonie au chaud et au sec, tant en été qu'en hiver ; sans appliquer tous ces engins de claustrations, elle tient les abeilles suffisamment claustrées par son épaisseur même qui tient les abeilles loin de la lumière et ne les laisse sortir que lorsque l'air est assez chaud. Bref, comme le veut l'expérience et le raisonnement, avec le double fond à air qui peut recevoir une demi-hausse, elle permet aux abeilles de descendre dans le bas et de donner à la reine et au couvain tout l'espace nécessaire et même le grand air nécessaire au développement de la ponte et à la santé de toute la famille. Il est souvent trop oublié que les abeilles, au contraire des hommes, ont besoin de tête chaude et pieds froids (aérés) ; le système d'aération est le plus modernement conçu par le jeu des cheminées et en été, si on a la diligence d'ouvrir le sous-sol claustrant et de mettre à la place de la planche une grille ou mieux un cadre grillagé, vous m'en direz des nouvelles, au point

de vue ventilation des abeilles... ! Son grand chapiteau, qui peut comporter deux demi-hausses, peut aussi comporter un nid à couvain mobile avec 12 cadres, et toutes les opérations si « américainement » annoncées par Mr. Townley peuvent être sans grande fatigue, comme dans la ruche Calor, faites par une seule personne. Toutefois, le grand coussin nourrisseur Bosset est trop encombrant, et nous préférons un petit coussin nourrisseur de quatre centimètres de haut, avec air isolant, et un petit nourrisseur d'un litre, pas plus ; car l'expérience nous a démontré que donner trop de sirop en une seule fois est bien en théorie, mais en pratique les choses sont bien différentes. Nous reviendrons sur cela dans un autre article.

Cela expliqué, je peux aborder l'intéressante question : « quelle est, ou quelle serait la ruche parfaite pour notre Suisse » ? Nos grands maîtres se sont-ils trompés, ou Mr. Townley a-t-il raison de sermonner les apiculteurs suisses, leurs systèmes, leurs croyances ? Soyons calmes, soyons justes, soyons même généreux. Et surtout soyons prudents, et ayons de la vénération pour nos grands maîtres, tels que Bertrand, Burki, Jecker, et autres Suisses ; car je ne parlerai que du point de vue de notre patrie, telle que Dieu nous l'a donnée et les héros qui nous l'ont laissée en libre héritage, avec ses montagnes, ses collines, ses plaines, ses lacs, avec le « bon » et le « mauvais » de la nature et du climat.

(A suivre.)

B. Svanascini, apiculteur.

## CONCOURS DE RUCHERS

*organisé par la Société romande d'apiculture, en 1942.*

(Suite)

### 1. *Rucher de PARATTE Abel, à Saignelégier.*

M. Paratte a fait édifier en 1937, à la lisière de la forêt, sur la pente descendant de Saignelégier à la vallée du Doubs, un superbe pavillon, contenant 49 colonies en D.-B., remplaçant un premier rucher datant de 1923. Les abords du rucher sont très proprement aménagés avec la bande de terre le précédant occupée par une quantité de plantes mellifères.

Le rucher est construit pour trois étages de ruches ; au haut de l'étage, sont les ruchettes d'élevage des reines avec superbes nucléi sur quart de cadres réunis.

Populations superbes avec reines marquées et hausses même doublées absolument pleines. Belles bâtisses et ponte quelque peu réduite par l'apport d'abondant nectar. Tout est d'une exquise propreté et d'un ordre parfait, dans les ruches comme dans l'intérieur et à l'extérieur du rucher.

Le matériel pourrait être complété par une balance, une cuve

ou chevalet à désoperculer et un grand maturateur. Pas de gautrier ni de marmite pour la fonte de la cire. Annotations très complètes dans carnet serré entre le volet et la vitre arrière de la ruche. Comptabilité extraite de la comptabilité de la maison par recettes et dépenses et inventaires annuels.

Apiculteur dès son enfance, M. Paratte travaille avec l'assurance et le calme que donnent de longues années de pratique.

Le pavillon est très bien construit, bien qu'à l'étage l'aération aurait pu être encore améliorée et que la lumière laisse à désirer du côté du bois. Nous conseillons à M. Paratte de récolter, faute d'autre, l'eau du toit pour les besoins divers à l'usage de son exploitation.

En félicitant M. Paratte pour sa superbe exploitation, le Jury lui décerne la médaille d'honneur offerte par la Fédération romande d'agriculture et lui attribue les points suivants :

6, 6, 6, 10, 5, 10, 9, 4, 10, 4, 7, 4, 10, 5. Total : 96.

Médaille d'honneur de la Fédération romande des Sociétés d'agriculture.

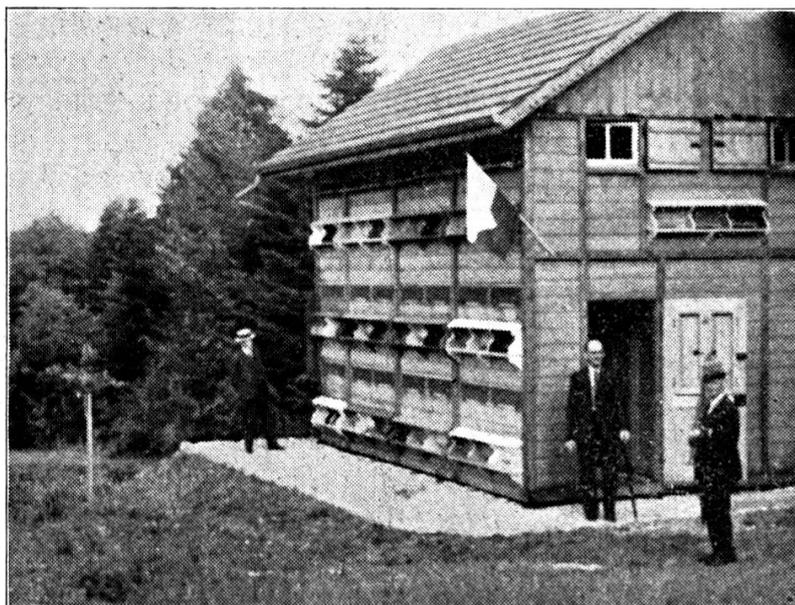
(*A suivre.*)

### **Reines métalliques brevetées (Espaceur-guide mobile)**

#### *Instructions pour le montage.*

L'emploi de l'espaceur-guide est indiqué pour tous les cadres de ruche utilisant des montants de 7, 7  $\frac{1}{2}$  et 8 mm. d'épaisseur. Il se règle d'après ces mesures en pressant plus ou moins sur la partie formant guide vertical. Pour les ruches système Dadant, l'emploi de l'espaceur n'exige aucune modification des deux feuillures porte-rayons. Il en est de même des demi-équerres aux quatre angles intérieurs, les autres seront supprimés. Chaque cadre genre Dadant recevra deux espaceurs, un dans chaque montant à 9 cm. à partir de sa base inférieure, fixé dans un trait de scie de 6 mm. de profondeur. Ils auront leurs pointes opposées afin que l'on puisse retourner les cadres à volonté. Pour ces cadres, les données sont les suivantes : avec 37 mm. de c à c, le cadre 25 mm., espaceur 11 mm. et 1 mm. de jeu. Ce mm., en s'ajoutant aux suivants, facilitera grandement la sortie des cadres, ce qui n'est pas le cas avec les agrafes-équerres. Avec un espacement de 38 mm., le trait sera de 5 au lieu de 6 mm. Il faudra régler la scie. Le montage de l'espaceur est tout simple, il se fait au moyen d'une petite scie spéciale, coût environ 1 fr., elle sera livrée avec la première commande. Pour donner le trait de scie, posez le cadre sur un meuble plat, porte-rayon à sa gauche et montant en face de soi. Sciez bien d'équerre dans les deux sens à fond et à 9 cm. de la pointe inférieure du montant. Ainsi vous aurez le trait de 6 mm. exigé pour le montage. Un espaceur correctement monté est la

principale condition du bon fonctionnement de l'appareil et des cadres, lesquels sont appelés à faire un service de quinze à vingt ans après avoir subi une seule fois l'opération du montage. Comme règle qui devra être suivie par tous les apiculteurs, j'indique que la reine métal du montant gauche aura sa pointe dirigée contre soi, et celle du droit en avant, en tenant le cadre devant soi comme pour l'examiner. Pour donner le trait aux cadres bâtis, les poser



Rucher Abel Paratte.

sur un autre qui est vide. Les apiculteurs qui se serviront d'une petite liste — mesure servant aussi de guide-équerre pour la scie — se simplifieront bien l'opération. Cette liste se posera à cheval sur la tranche du montant à gauche de la scie qui restera en contact pendant que l'on scie.

Les deux cadres extrêmes ne reçoivent qu'un espaceur. On emploiera pour 12 cadres 22 pièces. Les cadres des hausses n'en reçoivent point. Je suis à disposition pour d'autres renseignements. Je vous prie de mettre un timbre pour la réponse.

*Remarques :* L'espaceur-guide sera fabriqué en partie ou complètement à la machine et très probablement disponible dès mai 1943. L'importance des commandes justifiera le genre de fabrication et le prix de l'appareil. Pour les commandes éventuelles, je ne donne pas de garantie vu qu'elles doivent surtout me renseigner. Je désire aussi, afin d'être fixé, qu'elles me parviennent dans le courant de ce mois. En avril, j'indiquerai les prix dans le *Bulletin* et n'exécuterai que les commandes qui me seront confirmées. Si elles ne sont pas assez nombreuses ou me parviennent trop tard,

je ne serai pas en mesure de satisfaire les apiculteurs pour leurs transformations en mai et juin.

POUR LA TRANSFORMATION DES RUCHES :  
*Méthode avantageuse de transvasement et doublage.*

Apiculteurs, chers collègues,

Je vous remercie de l'intérêt que vous accordez à ma petite invention et vous prie de lire Covan, page 60, Bertrand, page 63, *Bulletin*, janvier 1932, page 18 et février 1926, page 59. Vous constaterez que ce n'est qu'un élève reconnaissant de nos grands maîtres et de leurs collaborateurs qui vous présente cette méthode si avantageuse de transvasement et de doublage. Je n'ai fait que de l'adapter au but que je poursuis qui est la suppression des agrafes-équerrés du corps de ruche pour les remplacer par des espaceurs mobiles fixés aux cadres. Pour la transformation en mai et juin des ruches habitées, cette méthode est simple et avantageuse au point de vue de la récolte et du renouvellement des bâtisses. Choisissez deux bonnes colonies, de l'une d'elles retirez tous les rayons en secouant et brossant les abeilles dans une ruche meublée de cadres à espaceurs mobiles. Ces cadres seront bâtis, garnis de cire gaufrée ou mélangés. Les rayons de couvain sans les abeilles seront placés dans deux hausses formant provisoirement corps de ruche. Ces deux hausses fixées ensemble et contenant les rayons de couvain sont alors mises sur l'autre forte colonie. De la sorte, le nombre des rayons est doublé et la ruche se remplit bientôt d'abeilles par les éclosions du haut et du bas. Cette immense population remplira promptement de miel les cellules abandonnées par les jeunes abeilles qui naissent chaque jour. Passé le 21<sup>me</sup> jour, vous pourrez extraire et ensuite équiper d'espaceurs ces cadres que vous servirez pour la prochaine transformation.

Si vous faites subir cette opération à plusieurs paires de ruches pendant la miellée, vous n'en retirerez que des avantages. Suivant le nombre de ruches que vous possédez, en deux ou trois ans elles seront toutes occupées par des cadres à espaceurs mobiles. De cette manière, on coupe encore la fièvre d'essaimage dans les fortes colonies, on les maintient en activité et l'on obtient une très forte récolte. L'occasion vous aura aussi été donnée de contrôler minutieusement chaque rayon, d'éliminer les défectueux pour les remplacer par des neufs. *Victor Pittier*, Hirzelstrasse 8, Zurich 4.

## **NOUVELLES DES SECTIONS**

### **Société genevoise d'apiculture**

Réunion amicale, lundi 14 juin, à 20 h. 30 précises, au local, rue de Cornavin 4.

*Sujet* : Comment le nectar devient du miel, extraction, conservation et présentation du miel.

### **Fédération vaudoise d'apiculture**

C'était la première fois que le Comité, modifié à la suite du changement de secrétaire, se réunissait depuis l'assemblée des délégués du 21 février dernier, cela à cause des maladies successives de MM. Soavi, président, et Vuagniaux, caissier.

Déjà en 1942, ce n'avait été qu'en cédant à des sollicitations très pressantes que M. Michaud, de La Sarraz, avait consenti à rester en fonctions une année encore, complètement absorbé qu'il se trouvait être par ses nombreuses et nouvelles occupations. Au 21 février, sa décision était irrévocable, et il avait dû être remplacé par le signataire de ces lignes. Nous saisissons d'office l'occasion pour réitérer nos remerciements à M. Michaud pour son inlassable dévouement.

Le Comité s'est occupé du projet d'assurance noséma que certaines circonstances nous avaient empêchés de discuter le 21 février, et une circulaire parviendra incessamment aux sections, qu'elles voudront bien discuter, et au sujet de laquelle elles voudront bien prendre position.

Il y eut discussion très intéressante et échange de vues avec M. Valet, inspecteur cantonal, au sujet du laboratoire projeté à Lausanne pour soulager le Liebefeld. Un plan de travail nous sera fourni avec devis, après quoi les sections étudieront et décideront. Nous remercions à ce propos M. Valet, qui a bien voulu se déplacer depuis Morges pour nous entretenir d'une question propre à rendre les plus grands services à la cause de l'apiculture.

Nous avons parlé un peu du Comptoir... 1944 ; car il serait un peu tard pour songer à participer à celui de cette année, et nous nous sommes séparés, décidés à travailler dans le meilleur esprit d'entente avec toutes nos sections et nos associations sœurs.

*A. Nicod.*

### **Section de Grandson et Pied du Jura**

*Cours apicole.* — Ce cours a débuté le dimanche 3 mai, à Fontaines sur Grandson, avec vingt-huit participants ayant droit au subside et une quinzaine de sociétaires de la plaine. La deuxième séance aura lieu le 13 juin, à Sainte-Croix. Rendez-vous des participants à 9 h. 45 à l'Hôtel de Ville. Les personnes qui désirent prendre le repas de midi en commun devront en informer le président (M. Numa Clément, à Yverdon) avant le 5 juin (2 coupons).

*Le Comité.*

### **Section du Jorat**

Malgré un temps très incertain, un « essaimage » fut constaté en ce dimanche 9 mai ; cette fois-ci il ne s'agit pas d'abeilles, mais des membres de notre section qui se sont réunis aux Cullayes, chez notre fidèle membre et collègue, M. Lucien Gilliéron.

Notre assemblée de printemps prévoit toujours une visite de rucher chez l'un des membres qui se dévoue. A cette dernière, hélas, il fallut se contenter d'examiner extérieurement le travail de nos fidèles insectes, mais les innombrables renseignements donnés par M. Gilliéron comblèrent cette lacune.

Chacun s'intéressa à une jolie ruchette construite par l'un des membres.

### **Société d'apiculture du Val-de-Ruz**

*Avis.* — Les apiculteurs qui désirent le contrôle du miel sont priés de se faire inscrire jusqu'au 15 juin chez le président E. Nicole, à Chézard.

*Le Comité.*

### **Sections de Slon-Hérens-Conthey**

Le 2 mai, magnifique assemblée, environ 150 participants. Conférence de M. Cuénod, sujet : La ruche moderne. Succinctement, mais très clairement, il expose sa méthode apicole avec sa ruche moderne.

M. Townley, avec tout le matériel adéquat, fait la démonstration pratique de cette méthode d'apiculture intensive. Son accent est anglais, mais la clarté et la précision de son exposé sont bien françaises.

Une discussion générale et nourrie s'ensuit. M. Tabin, inspecteur des ruchers à Sierre, émet différentes objections sensées. Il trouve dangereuse la division du couvain. L'enthousiaste Stöckli, avec sa verve, met bien des choses au point.

Accordons un bon point à cette nouvelle ruche si, vraiment, elle est plus chaude et plus sèche. La méthode est nouvelle, mais très intéressante et semble rationnelle. De grâce, ne rejetons pas de parti pris toute nouveauté, car où en serions-nous si nos devanciers avaient boudé systématiquement à tout progrès. Comme conclusion finale, disons avec M. Townley : « Critiquez à loisir, mais avant, essayez. »

Un grand merci à M. Tavernier qui est l'âme et l'organisateur entendu de nos assemblées.  
H. Maytain.

## NOUVELLES DES RUCHERS

V. Golay.

*Pose des hausses.* (En cas de refroidissement.) — Je me permets de vous signaler un simple *essai* appliqué à des ruches moins fortes et destiné à éviter l'abandon des hausses et l'arrêt de la ponte.

Pour ces ruches, j'ai essayé de placer à gauche et à droite de la hausse deux caissons de bois, bien fermés, et prenant chacun la place de 3 cadres de hausse. De la sorte, le volume de la hausse se réduit provisoirement à 6 cadres placés au milieu. Dès que cela devient nécessaire, on peut mettre la hausse soit sur 9 cadres, soit sur 12 cadres (D.-B.).

Il faut que ces caissons portent nettement sur la partition du corps de ruche, afin qu'il n'y ait pas de déperdition de chaleur. Nous verrons ce que cela va donner !



### RÉCIPIENTS POUR LE MIEL

en fer-blanc, en aluminium, en verre

« CAFAG », la boîte à miel de demain, munie d'une magnifique impression en 4 couleurs, en français.

Prix très avantageux	1/4	1/2	1 kg.	
50-100 pièces	Fr. —.23	— .28	— .34	par pièce
100-250 »	Fr. —.22	— .27	— .32	»
250 »	Fr. —.21	— .26	— .31	»

Sans impression 3 ct. en moins par pièce.

#### BOITES A MIEL en aluminium

	1/2	1	2 kg	
1-100 pièces	Fr. —.30	— .45	— .70	par pièce
100-250 »	Fr. —.28	— .41	— .66	»

#### BIDONS A MIEL (pour l'expédition postale aluminium)

	2	5	10 kg	
1- 50 pièces	Fr. —.98	1.80	2.65	par pièce
50-100 »	Fr. —.96	1.77	2.60	»

#### BIDONS DE TRANSPORT, première qualité, en fer-blanc, suivant la réserve

Prix par pièce 25 kg. Fr. 11.50

**BIDONS EN ALUMINIUM** pour le transport. Un récipient pour la vie, propre, élégant, inoxydable. Contenance : 25 kg. Malgré la solide construction, le prix est de **Fr. 19.50**

TOUS LES ARTICLES D'APICULTURE DEPUIS 1900

**R. Meier Künten** Aarg.  
le père des abeilles  
Maison spécialisée pour l'apiculture